

Le Comité de la descente du 17 février

comité officiel des clients arrêtés-accusés

C.P. 49005, Place Versailles, Montréal, H1N 3P6

TÉL-FAX : 333-3333

13 octobre 1995,

Cher ami,

Le 2 novembre prochain, nous rassemblerons une dernière fois les clients arrêtés-accusés qui nous ont confié le mandat de représenter, de défendre et de gérer leurs intérêts suite à la descente du SPCUM qu'ils ont subie aux Katakombes, le 17 février de l'an dernier.

À cette assemblée, nous présenterons notre rapport d'activité final et celui de notre gestion des ressources financières consacrées à l'exécution de notre mandat. Puis nous demanderons d'être libérés de nos responsabilités, ayant accompli notre mission. Les participants seront ensuite invités à discuter de leur volonté d'un éventuel recours contre les responsables de la situation qu'ils ont subie inutilement.

Cette première partie terminée, nous tiendrons une petite réception afin de célébrer notre victoire et remercier celle et ceux qui nous ont supportés au cours de ces 623 jours en collaborant si efficacement avec nous, comme, par exemple, nos avocats, Me Steve Goldenberg, M. André Boulerice, etc.

Il nous ferait plaisir que vous acceptiez de vous joindre à nous à cette occasion. C'est pourquoi je vous invite au nom des membres du Comité...

Jeudi, le 2 novembre, à 20h30

**à la salle 204 (second étage par l'ascenseur) du Centre St-Pierre-Apôtre
1212, Panet (entrée du stationnement sur Panet) près de la station Beaudry**

En attendant de vous revoir et de vous accueillir, je vous prie d'accepter nos plus cordiales salutations.

André Faivre

Porte-parole du **Comité de la descente du 17 février**

Membres actifs : Serge Giguère, Joël Dubé, Martin Landry, Bernard Gadoua et André Faivre

P.S : Veuillez prendre note que cette réception, aussi bien que l'assemblée qui la précède, sera exclusivement réservée aux personnes invitées par le Comité, aux clients arrêtés-accusés défendus par le Comité et aux employés et ex-employés de la Station-C qui ont été arrêtés-accusés. L'admission sera contrôlée et aucune autre personne (journaliste, etc...) ne sera admise dans la salle que nous avons réservée.